



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 26 novembre 2014 — N° 47

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Billette (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner la participation de M. Philippe L'Écuyer au tournoi mondial de handball.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Sylvain McKenzie.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire de l'AFÉAS de Saint-Denis.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de l'Ensemble folklorique Mackinaw.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de féliciter les organismes communautaires de Laval-des-Rapides.

26 novembre 2014

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Samuel Côté.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Société historique du Cap-Rouge.

M. Lemay (Masson) fait une déclaration afin de souligner le triste anniversaire de la disparition de Mme Julie Surprenant et l'inauguration du monument érigé à sa mémoire.

M. Leitão (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner les 30 ans de M. Ed Janiszewski comme maire de Dollard-des-Ormeaux.

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Adélarde Soucy de Rivière-du-Loup.

À 9 h 57, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 18.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Leitão, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 28 Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 28.

Mme Charbonneau, ministre de la Famille, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 27 Loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 27.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 octobre 2014 par M. LeBel (Rimouski) concernant la sauvegarde des conservatoires de musique en région.

(Dépôt n° 640-20141126)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouimet (Fabre), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 25 novembre 2014, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 21, Loi concernant principalement la mise en œuvre d'ententes en matière de travail entre le gouvernement du Québec et le Conseil Mohawk de Kahnawake.

(Dépôt n° 641-20141126)

Dépôts de pétitions

M. Lisée (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 252 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un système léger sur rail sur le pont de remplacement du pont Champlain.

(Dépôt n° 642-20141126)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Lamarre (Taillon) dépose :

Un tableau intitulé « Calendrier de réalisation 2007-2010 », du Dossier Santé Québec.

(Dépôt n° 643-20141126)

26 novembre 2014

Motions sans préavis

M. Bergeron (Verchères), conjointement avec Mme Roy (Montarville) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant l'Unité permanente anticorruption (UPAC); cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Surprenant (Groulx), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie des technologies de l'information et des communications; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, conjointement avec M. Bergeron (Verchères) et Mme Roy (Montarville), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle aux Québécois et Québécoises l'importance de transmettre les informations qu'ils possèdent aux autorités et de collaborer aux enquêtes de l'UPAC.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec Mme David, ministre de la Culture et des Communications, Mme Hivon (Joliette) et Mme Samson (Iberville), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse le rôle essentiel de la Société Radio-Canada en matière d'information, de contenu culturel et de divertissement destinés aux francophones du Québec et aux 2,6 millions de francophones et francophiles hors Québec;

26 novembre 2014

QUE l'Assemblée nationale affirme que les compressions effectuées dans les services en français de la Société Radio-Canada suscitent une grande inquiétude au Québec et à travers le Canada;

QUE l'Assemblée nationale réitère la pertinence d'un diffuseur public francophone fort et l'importance de l'information régionale;

QUE l'Assemblée nationale presse le gouvernement fédéral d'appuyer la Société Radio-Canada dans la réalisation de son mandat et de lui fournir les moyens nécessaires afin qu'elle puisse respecter ses obligations en vertu des lois fédérales.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route et d'autres dispositions;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi sur la Société du Plan Nord;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État;

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce dans l'ordre ci-après indiqué : le projet de loi n° 200, Loi concernant la Municipalité de Lac-Simon; le projet de loi n° 201, Loi concernant la Ville de Westmount; et le projet de loi n° 202, Loi concernant la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 203, Loi concernant la vente d'un immeuble situé dans le site patrimonial de La Grave.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Charte de la Ville de Montréal relativement à la composition du comité exécutif, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 23 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 23 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

26 novembre 2014

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 25 novembre 2014, sur la motion de report de M. Pagé (Labelle) dans le cadre du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

À 12 h 59, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 04.

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de report de M. Pagé (Labelle) dans le cadre du débat sur l'adoption du principe du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

Le débat terminé, la motion de report est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 51 en annexe)

Pour : **29** Contre : **84** Abstention : **0**

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, soit maintenant adopté.

26 novembre 2014

Le débat est ajourné au nom de M. Villeneuve (Berthier).

À 18 heures, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 27 novembre 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

26 novembre 2014

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de report de M. Pagé (Labelle) :

(Vote n° 51)

POUR - 29

Bédard (PQ)	Dufour (PQ)	Lelièvre (PQ)	Poirier (PQ)
Bergeron (PQ)	Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Massé (IND)	Therrien (PQ)
David (IND)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
(Gouin)	Leclair (PQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Péladeau (PQ)	Villeneuve (PQ)

CONTRE - 84

Arcand (PLQ)	Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Poëti (PLQ)
Auger (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)
Barrette (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Reid (PLQ)
Bernier (PLQ)	Daoust (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)
Billette (PLQ)	David (PLQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Outremont)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
(Charlesbourg)	Deltell (CAQ)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Blanchette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Dutil (PLQ)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
(Jean-Talon)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Pontiac)	Merlini (PLQ)	(Dubuc)
(Mégantic)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	(Sherbrooke)	Moreau (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boucher (PLQ)	Fournier (PLQ)	Morin (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Habel (PLQ)	(Fabre)	St-Denis (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (CAQ)	Thériault (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	(Lévis)	Vallée (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Picard (CAQ)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Plante (PLQ)	Weil (PLQ)